

# Rupture union libre, refus de restitution d'objets m'appartenant.

#### Par PaulVer, le 29/06/2024 à 00:38

Bonjour

Suite à la séparation d'une union libre, à l'initiative des filles, de ma compagne souffrant d'un début de la maladie d'Alzheimer, et après plusieurs demandes il m'est impossible de récupérer les objets dont je suis le propriétaire. Ma compagne et ses filles ne répondent pas à mes sollicitations.

Parmi ces objets se trouve mon ordinateur dans lequel se trouvent tous les documents permettant le suivi de ma maladie. Actuellement en pause de chimiothérapie, j'en ai absolument besoin pour surveiller l'évolution de mon myélome multiple avant une reprise d'un nouveau traitement qui interviendra à plus ou moins longue échéance.

Je souhaite régler rapidement et en toute sérénité cette situation qui me coûte et qui n'est pas favorable à la santé psychologique de ma compagne.

Que puis-je faire?

Je suis à votre disposition pour répondre à vos sollicitations si vous le souhaitez.

Je vous remercie de votre attention et vous adresse mes respectueuses salutations.

Paul xxxxxxxx anonymisation

Par Isadore, le 29/06/2024 à 07:42

Bonjour,

Envoyez un courrier recommandé à votre ancienne compagne réclamant la restitution de vos affaires (faites une liste aussi détaillée que possible) sous huit jours.

Depuis combien de temps avez-vous quitté le domicile commun ? Etiez-vous locataire, propriétaire ou hébergé gratuitement ?

# Par Lingénu, le 29/06/2024 à 13:04

Bonjour,

Le recours à un médiateur pourrait faciliter la restitution : charger une personne neutre de se faire remettre les objets que vous voulez récupérer.

## Par youris, le 29/06/2024 à 16:18

bonjour,

pour prouver la propriété de vos objets, il vous faudra des factures ou un élément prouvant la propriété.

salutations

## Par Lingénu, le 29/06/2024 à 16:53

Je pense pas que la solution soit apportée par les factures. C'est surtout une question de relations entre personnes qui se sont séparées.